

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



Le Président

Moroni, le 01 JUIL 2024

DECRET N° 24 - 079 /PR

Portant nomination du Secrétaire Général
du Gouvernement de l'Union des Comores.

LE PRESIDENT DE L'UNION

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le décret N° 06- 061/PR du 27 mai 2006, Abrogeant et remplaçant le décret N° 05-081/PR du 13 août 2003 ; portant réorganisation Générale et Mission des services de la Présidence de l'Union des Comores ;
- VU le décret N° 09-017/PR du 07 mars 2009, fixant le cadre organique de la Présidence de l'Union des Comores ;
- VU le décret N° 11-078/PR du 30 mai 2011, portant réorganisation générale et mission des services des Ministères de l'Union des Comores, modifié par les décrets N° 11-139/PR du 12 juillet 2011 et N° 16-102/PR du 14 juin 2016 ;
- VU le décret N° 14-184/PR du 09 décembre 2014, portant réorganisation du Secrétariat Général du Gouvernement de l'Union des Comores ;
- VU le Décret N°24-077/PR du 1^{er} juillet 2024, relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores ;

DECRETE

ARTICLE 1^{er} : Monsieur **NOUR EL FATH AZALI**, est nommé Secrétaire Général du Gouvernement de l'Union des Comores, en remplacement de Dr DANIEL ALI BANDAR.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

AZALI Assoumani

